

**Réunion de coordination**  
**de la Délégation DDEN Lodève, Clermont, Gignac**  
**du 5 décembre 2018 à Clermont salle Léon Blum**  
**Compte rendu succinct**

**Présent.e.s :** Allingry Luc, Alran Robert, Bayle Philippe, Belart Georges, Beyrand Jacques, Feyssel Robert, Hidalgo Gérard, Montussac Jean, Ponce André, Serra Charles, Vinel Bernard, Vivien Bernard.

**Excusé.e.s :** Abdelhafid Nordine, Bollé Claude, Burc Jean, Chamolt Valia, Diallo Aly, Garro Robert, Lucas Didier, Maurel Pierre, Rivière Didier, Scotto Georges, Tête Alexia, Villar Josiane.

Plusieurs DDEN sont retenu.e.s chez eux à cause de la grippe. La Délégation souhaite la bienvenue à Philippe Bayle nouveau DDEN à deux écoles de Clermont. Charles remercie les DDEN absents qui ont transmis leurs rapports. Par ailleurs, Jean Montussac est affecté à l'école de **Lézignan la Cèbe** et André Ponce à l'école de **Plaisan**.

- 1- **Le compte rendu de la réunion** du 19 septembre est approuvé à l'unanimité.
- 2- **Collecte des cotisations 2019** d'un montant de 27 € dont 10€ pour le national, 10€ pour la revue « Le Délégué » et 7€ pour le département. Une fiche de remboursement des frais de déplacements est à la disposition de chaque DDEN sur le site des DDEN 34.
- 3- **Remise des rapports de visites des écoles :**
  - 3-1 **Puechabon** : la baisse de l'effectif suscite de l'inquiétude sur le maintien de l'école. Un projet d'habitat social paraît encourageant mais la vigilance s'impose.
  - 3-2 **Pouzols** : l'école est toute neuve et offre de bonnes conditions de travail aux élèves et aux personnels. La baisse des effectifs doit interroger la commune.
  - 3-3 **Cabrières** : avec ses deux classes on constate que la participation des parents est faible, en revanche on note une relation étroite avec les élus. Un

jardin pédagogique est mis en œuvre par l'équipe pédagogique dynamique. Un projet est en préparation pour le Prix de la laïcité.

**3-4 Saint André de Sangonis Anne Franck** : l'ouverture d'une quinzième classe s'est faite dans un Algéco défectueux, il a fallu la protestation de parents pour le remplacer précipitamment. Bonne ambiance en Conseil d'école. C'est un fait assez rare, cette école bénéficie d'une option LV allemand.

**3-5 Saint Maurice de Navacelles** : l'effectif est stable. Le maire participe au Conseil d'école. Tout se passe normalement.

**3-6 Le Pouget** : les effectifs sont stables, 191 élèves pour 8 classes en élémentaire et 101 élèves pour 4 classes en maternelle. Les enfants de la commune de Puilacher fréquentent les écoles du Pouget . Dans l'ensemble l'ambiance est bonne, la restauration est correcte. Il reste des menus travaux de sécurité à réaliser comme par exemple les volets roulants. Le Centre aéré communal accueille les enfants de 9 communes avoisinantes.

**3-7 Clermont Jules Verne** : malgré un accueil assez froid, les problèmes ont pu être évoqués notamment les fuites provenant de la toiture, la dangerosité de la présence des containers-poubelles situés devant l'école et la passerelle de la cour encore envahie de ronces. La sécurité de l'accès au bus mériterait une attention particulière. L'agressivité de parents d'élèves envers les représentants de la commune est incompréhensible.

**3-8 Clermont Jean Rostand** : cette ancienne école présente des signes de vétusté. Il n'en demeure pas moins qu'il y règne une bonne ambiance avec une directrice qui est à l'écoute des partenaires et des élus et des parents très impliqués dans la coéducation. On y enseigne l'occitan qui trouve son prolongement en collège et en lycée à Clermont. Un problème d'alarme devrait être réglé prochainement.

**3-9 Clermont Jean Vilar**, les équipes pédagogiques y sont dynamiques, mais il semble que la municipalité tarde ou ne prend pas en compte les propositions des Conseils de maîtres. Une deuxième box est demandée, Un ordinateur est à remplacer, un vidéoprojecteur est nécessaire, l'installation d'un signal lumineux est vitale en cas d'alerte intrusion, la pose d'un visiophone relié aux portables est indispensable, la dégradation du revêtement de la cour exige une

intervention rapide, le contrôle de la structure voutée de la cour semble urgent. Les élections des parents n'ont mobilisé que 33% des inscrits. Une demande est formulée pour fusionner avec Jules Verne. Une APE est créée. Au sujet de la restauration, pourquoi ne s'adresse-t-on pas aux producteurs locaux ?

**3-10 Clermont Jacques Prévert** : le projet d'aménagement de la cour reste en attente, la construction d'un local en dur pour les vélos est attendu, il n'existe pas encore de salle de motricité, les deux climatiseurs mobiles pour cinq classes sont nettement insuffisants, une sonnerie audible par tous est exigée, les menuiseries du 3° bloc sanitaire n'ont pas été remplacées, le décolllement des contres marches des escaliers risque de provoquer des chutes, en matière de sécurité les alertes corne de brume sont inaudibles, la création d'un portail pour l'évacuation de 2 classes est urgent, le brise vue est à remplacer d'urgence. Le changement de contrat internet s'est fait sans en avertir la directrice. Un seul portable pour l'école, c'est insuffisant. Les élections de parents ont mobilisé 42,79 % de parents. Les effectifs vont diminuer à la rentrée 2019. Une facture concernant un séjour pédagogique n'a pas encore été réglée par la mairie. Les 900€ de perte occasionnée par le vol des vélos n'ont pas encore été remboursés par la mairie.

**3-11 Clermont Alphonse Daudet** : les parents ont voté à 45,6%. En matière de sécurité il est demandé l'installation d'une alarme lumineuse afin de signaler une intrusion. Il est impératif de trouver une solution pour empêcher les élèves de jouer dans les escaliers extérieurs. Le nettoyage des sols n'est effectué qu'une seule fois par semaine. Il est impératif que le ménage soit fait en dehors des heures de classe. Si le climat scolaire est apaisé, la lutte contre l'absentéisme continue. La salle de la restauration scolaire mériterait une correction acoustique. Le prestataire des repas est originaire de Châteaurenard : une explication est nécessaire.

**3-12 Aspiran** : Tout se passe bien, l'APE fonctionne bien, c'est une école qui chante et qui reçoit des stagiaires en formation. L'école met en œuvre l'initiation à l'anglais et à l'espagnol. Il semble qu'un orthophoniste intervient dans une classe tout en percevant une rémunération, si c'est le cas, c'est contraire à la gratuité de l'enseignement.

-3 **Nébian** : les relations école-mairie sont très bonnes. La construction d'un préau se fait toujours attendre !

3-14 **Brignac** : la forte baisse des effectifs de 125 à 110 est surtout due à la création de l'école confessionnelle Saint Guilhem à Clermont. La mairie dans l'école a beaucoup investi. Une formation a été entreprise pour enseigner « les gestes qui sauvent ». les activités périscolaires connaissent le même succès que l'année précédente avec un coût de 50 centimes. Les nouveaux parents élus 2018-2019 n'ont pas du tout le même point de vue sur le passage aux 4 jours que les parents élus en 2017-2018.

3-15 **Canet** : à la suite de la création de l'école privée de Saint Guilhem à Clermont, l'école a perdu une classe. L'absence de l'aide à la direction se fait ressentir dans le fonctionnement des écoles. Il est à noter l'absence d'une psychologue scolaire dans le secteur de Clermont.

3-16 **Saint Jean de Fos** : cette école est restée dans la légalité de la loi en restant aux 4,5 jours de classe par semaine. Ce qui lui permet de percevoir une allocation de 90 € /élève pour financer les NAP. Après l'élection d'un nouveau maire, il semble enfin que les propositions faites par les Conseils d'écoles précédents soient suivies d'effets. La suppression du CUI est mal vécue car l'école est implantée sur deux sites distincts. L'équipe éducative est toujours aussi dynamique et plusieurs projets sont inscrits dans le projet d'école, dont probablement un Prix de la laïcité.

3-17 **Ceyras** : Excellente équipe éducative qui est une véritable force de proposition pour améliorer le quotidien des élèves et des personnels. En refusant toute dérogation elle organise la semaine de travail sur 4,5 jours par semaine, ainsi la commune perçoit une allocation de 50€ /enfant/an pour organiser les NAP. De nombreux projets sont envisagés dans le cadre du projet d'école. Il y aura certainement un ou plusieurs projets qui seront retenus pour le Prix de la laïcité. Le maire, Président de la CCCLermontais a prévu la construction d'un Centre de Loisirs près de l'école de Ceyras.

3-18 **Saint André de Sangonis, maternelle Roger Gaubil** : la suppression du poste d'aide à la direction est mal vécue d'autant plus que les directions des 2 écoles de Saint André avaient fait des propositions qui ont été rejetées par la mairie. A cela s'est ajouté des conditions matérielles de rentrée difficiles, le

téléphone et l'ordinateur étaient inopérants. Le DDEN a défendu en vain le remplacement de ce poste par des moyens qui auraient pu à moindre frais faciliter la continuité du service public d'éducation. Avec 225 élèves répartis sur 8 classes, il semblerait que l'effectif baisse. Le taux de participation des parents aux élections n'est que de 45,34%. Le règlement intérieur, charte de la laïcité incluse est signé par les parents. Cette année on constate que 4 AVS sont affectées à temps plein, soit 20 h hebdomadaires, à l'école. La mairie a mandaté l'UFCV pour prendre en charge l'ALSH et l'ALH. Cela a permis de recruter les personnels animateurs recrutés précédemment pour les NAP. Une classe a été saccagée, cela soulève le problème de rechercher des moyens pour la sécurité. De gros travaux de rénovation de la toiture sont projetés au budget 2019. Une salle de classe doit être mise aux normes actuelles pour respecter les nouveaux programmes de la maternelle. Au vu de nombreux morts par noyades dans la vallée de l'Hérault, l'absence d'une piscine communautaire se fait ressentir, alors que le « savoir nager » fait partie de la construction du citoyen.

**3-19 Le Bosc** : excellente convivialité entre tous les partenaires de l'école. Parking à améliorer.

**3-20 Montagnac, maternelle** : de nombreux travaux sont à réaliser, le confort thermique des classes est nécessaire, la sécurité est à prévoir dans la bibliothèque et dans le dortoir. Le photocopieur et l'imprimante sont à remplacer d'urgence. Équipe pédagogique soudée, bonne ambiance. Le Règlement intérieur précise que les retardataires de plus de 10 mn ne seront plus accueillis. La charte de la laïcité est transmise et affichée.

**3-21 Tressan RPI** : apprentissage de la natation, journée de la laïcité à travers un jeu de piste pour rencontrer des personnes d'horizon différents. La salle du bas fait apparaître une fuite au plafond, les murs proches des toilettes sont en permanence humides.

**3-22 Péret** : l'orchestre et la chorale sont des activités importantes à l'école ainsi que l'utilisation du numérique. Très bonne ambiance générale.

**3-23 Montarnaud élémentaire** : des travaux sont en attente, wc, serrurerie, chauffage isolation, fenêtres à réparer, local électrique, wc filles à rénover.

3-24 **Montarnaud maternelle** : la poussée démographique oblige à placer un algéco dans la cour pour accueillir la 9° classe. Pas d'ATSEM pour cette 9° classe avec wc intégré. Les travaux de mise en sécurité se font attendre, cour, volets, rideaux occultants...

3- 25 **Montpeyroux** : bonne ambiance école-mairie, des classes mériteraient d'être repeintes et la fuite dans le mur réparée. Les sanitaires sont vétustes. En maternelle une cuvette supplémentaire est demandée tout comme la préservation de l'intimité. Les activités périscolaires sont très satisfaisantes.

3-26 **Saint Félix de Lodez** : la climatisation est demandée par les parents et les enseignants. Bonne entente entre tous les partenaires de l'équipe éducative.

Afin de faire une synthèse complète, les DDEN qui n'ont pas encore remis leurs rapports de visite des écoles sont priés de le remettre [REDACTED]

Avant de faire une synthèse plus précise on peut faire déjà quelques remarques :

- 1- Seulement 6 écoles n'ont pas demandé de dérogation pour passer aux 4 jours, elles bénéficient donc de l'aide de l'État pour les NAP
- 2- La suppression du poste d'aide à la direction est perçue comme une atteinte à la continuité de l'action publique au sein de l'école.
- 3- Des parents qui souhaitaient 4,5 jours d'école par semaine se voient imposés les 4 jours votés par des parents qui ne sont plus présents.
- 4- Il est navrant de constater que des RASED sont incomplets.
- 5- Le problème de l'alarme en cas d'intrusion ne semble pas résolu.
- 6- La gratuité du Plan Mercredi a disparue.
- 7- De nombreuses classes accueillent de plus en plus d'enfants porteurs de handicaps.
- 8- Dans plusieurs écoles les sanitaires sont vétustes.
- 9- A Clermont les effectifs des écoles maternelles publiques est passé de 260 en 2008 à 264 en 2018, en élémentaire de 446 à 483, en collège de 668 à 857, en lycée de 773 à 823. Pour la même période, l'enseignement privé maternelle et élémentaire est passé de 161 à 272, en collège de 227 à 363 et en lycée de 109 à 83. L'école qui accueille tous les enfants est donc concurrencée par le

communautarisme catholique qui perçoit de l'argent de tous les contribuables quelles que soient leurs convictions ou leurs religions. Tous les DDEN sont concernés pour promouvoir l'école obligatoire, laïque et gratuite privilégiant la pleine liberté de conscience pleine et entière de chaque élève.

- 10- En matière de restauration scolaire on constate peu d'avancées vers les aliments bio de proximité.
- 11- L'éducation à la natation incluse dans le socle des CCC ne semble pas prise en compte par la CCVH.
- 12- Globalement les communes entretiennent de très bonnes relations avec les personnels des écoles.

#### **4 Préparation du Prix de la laïcité.**

Plusieurs écoles sont porteuses de projets qui pourraient être retenus pour être candidates au Prix de la laïcité. L'anniversaire de la grande guerre, cultivons notre jardin et préservons la nature, jardin pédagogique, concrétisons la loi du 9 décembre 1905, projet dumiste avec l'école de musique etc.

N'hésitez pas à demander les fiches de candidatures et les recommandations pour faire acte de candidature. La date de remise des projets sous format pdf est fixée au **16 avril 2019**. **Cette année un journal de bord écrit par les élèves suivra tout le projet et sera présenté au jury.** Tous les détails sont sur le site : <https://www.dden34.fr> ou contacter la délégation : [s2rra@aol.com](mailto:s2rra@aol.com)

**5 Question diverse** : notre ami Luc Allingry se propose d'accueillir la prochaine réunion de coordination de la délégation Gignac, Lodève, Clermont à ASPIRAN.

La réunion se prolongera au restaurant choisi par Luc.

La séance est levée à 20H20 suivie du pot de l'amitié.

Secrétaires : Gérard Hidalgo et Charles Serra